



Paris le 26 mai 2025

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE : LES MINISTRES FONT LE CHOIX DU PIRE !

Jeudi 22 mai, le ministère a réuni les organisations syndicales représentatives au sein de la commission paritaire de pilotage et de suivi (CPPS) de l'accord sur la protection sociale complémentaire pour révéler le choix des opérateurs.

Ce sera ALAN en santé et la GMF en prévoyance mettant ainsi fin à plusieurs décennies d'économie sociale et solidaire au travers du référencement de la MGEFI.

Les fédérations syndicales ont unanimement voté contre le classement proposé par le ministère en santé.

Pour la prévoyance en revanche, les représentants du personnel se sont abstenus.

La fragile start up ALAN, à la pérennité non assurée, est, à l'opposé des valeurs mutualistes, le pire choix possible pour les agentes et les agents du ministère.

Fondée sur une relation exclusivement digitale avec les assu-

rés, Alan a remporté plusieurs marchés publics, en jouant habilement avec les règles, et en prétendant être en capacité de faire mieux tout en étant moins cher. Ce qui n'a jamais pu être démontré.

C'est donc un choix purement idéologique au détriment de la stabilité et du besoin de proximité des agents.

ET MAINTENANT ?

Ce qu'il faut garder en tête c'est que ce choix ne remet pas en cause l'accord que nous avons signé.

Cet accord est notre rempart et nous le défendrons à la virgule près, auprès du ministère et de l'opérateur. Ce dernier a pris également des engagements pour obtenir le marché. Nous ne les connaissons pas entièrement à ce jour mais Solidaires Finances sera intransigeant.

Notre stratégie lors des comités de suivi sera une stratégie de combat pour la défense des intérêts de l'ensemble des agentes

et agents du Ministère, pour que nous ne soyons pas privés de couverture par la défaillance ou les engagements que ne tiendra pas l'opérateur choisi.

A la Fonction Publique et au niveau interprofessionnel, nous continuerons de revendiquer le remboursement à 100 % des frais de santé par la Sécurité sociale et la couverture en Prévoyance par les statuts de la Fonction publique. Solidaires n'a ni demandé, ni soutenu la décision du gouvernement d'imposer, par la loi, les «mutuelles d'entreprise obligatoires choisies par l'employeur».

Ce vendredi 23 mai, l'intersyndicale inter-fédérale vient de s'exprimer dans l'unité, après avoir rejeté, ensembles, le choix d'Alan par les ministres. Solidaires Finances ne s'est pas exprimé avant ce communiqué commun et continuera à privilégier l'unité dans l'intérêt des agentes et des agents.

**Les améliorations des remboursements et les mécanismes de solidarité :
NOUS LES AVONS OBTENUS DANS LA NÉGOCIATION,
NOUS NOUS BATTONS POUR LES FAIRE RESPECTER !**

Solidaires
Finances
Publiques

Solidaires
DOUANES

Solidaires
CCRF & SCL

Solidaires
BERCY

Solidaires
Sud
INSEE

Solidaires
I.D.D.
à l'Industrie et au Développement Durable